



**FIDUCIAL**

AUDIT

AGENCE DE TOULOUSE

2, impasse Couzinet  
Parc de la Plaine - B.P. 95818  
31505 TOULOUSE CEDEX 5  
Tél. 05 62 16 62 16

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE (ASD)**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE**

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles  
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : [www.fiducial.fr](http://www.fiducial.fr)

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE (ASD)**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Association de Soutien à la Dordogne (ASD)** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité exercée par l'association ;
- La note « Principe et Méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC-2018-06 ;
- La note « Suivi des fonds dédiés » de l'annexe des comptes annuels concernant l'affectation des subventions reçues.

### ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises ou associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont précisées en annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

4

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Toulouse, le 21 juin 2021*

**Pour AUDIT SUD OUEST, Membre du réseau FIDUCIAL,**

  
*Stéphane MICHEL*

Commissaire aux comptes

## Bilan actif

ASSOCIATION DE SOUTIEN DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24 000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Document fin d'exercice

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité Standard 6.01

Page : 1

Détail des postes	2020			2019
	Valeurs brutes	Amortis. et provisions (à déduire)	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 247,88</b>	<b>20 144,08</b>	<b>103,80</b>	<b>2 070,60</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	20 247,88	20 144,08	103,80	2 070,60
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 391 001,50</b>	<b>519 481,00</b>	<b>871 520,50</b>	<b>838 723,08</b>
Terrains	51 120,00		51 120,00	51 120,00
Constructions	913 220,58	253 640,30	659 580,28	651 818,55
Installations techniques, matériel et outillage	426 660,92	265 840,70	160 820,22	131 638,72
Immobilisations corporelles en cours				4 145,81
Avances & acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>201 302,77</b>		<b>201 302,77</b>	<b>194 721,38</b>
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	147 421,72		147 421,72	146 003,47
Prêts	7 481,30		7 481,30	10 440,07
Autres immobilisations financières	46 399,75		46 399,75	38 277,84
<b>TOTAL I</b>	<b>1 612 552,15</b>	<b>539 625,08</b>	<b>1 072 927,07</b>	<b>1 035 515,06</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>1 603,39</b>		<b>1 603,39</b>	<b>2 977,64</b>
Avances & acomptes versés/com.	1 603,39		1 603,39	2 977,64
<b>Créances</b>	<b>344 002,71</b>	<b>672,98</b>	<b>343 329,73</b>	<b>261 646,02</b>
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	67 695,81	672,98	67 022,83	40 001,93
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	276 306,90		276 306,90	221 644,09
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>129 170,66</b>		<b>129 170,66</b>	<b>129 170,66</b>
Valeurs mobilières de placement	129 170,66		129 170,66	129 170,66
<b>Disponibilités</b>	<b>2 336 108,30</b>		<b>2 336 108,30</b>	<b>2 353 826,16</b>
Banques, caisses, régies avances	2 336 108,30		2 336 108,30	2 353 826,16
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>28 832,33</b>		<b>28 832,33</b>	<b>29 994,64</b>
Charges constatées d'avance	28 832,33		28 832,33	29 994,64
<b>TOTAL II</b>	<b>2 839 717,39</b>	<b>672,98</b>	<b>2 839 044,41</b>	<b>2 777 615,12</b>
<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)</b>	<b>2 524,34</b>		<b>2 524,34</b>	<b>2 710,18</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	2 524,34		2 524,34	2 710,18
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b>				
Primes de rembours. d'obligations				
<b>Écart de conversion actif (V)</b>				
Écart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 454 793,88</b>	<b>540 298,06</b>	<b>3 914 495,82</b>	<b>3 815 840,36</b>

50 2/27

## Bilan Passif

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24 000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Document fin d'exercice

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité Standard 6.10

Page : 2

Détail des postes	2020	2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>52 785,85</b>	<b>276 195,09</b>
Fonds propres statutaires	52 785,85	52 785,85
Fonds propres complémentaires		
<i>Subvention Investissement non renouvelable</i>		223 409,24
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		<b>66 924,92</b>
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<i>Subvention d'investissement avec droit de reprise</i>		66 924,92
<b>Réserves sous gestion contrôlée de tiers financeurs</b>	<b>713 830,22</b>	<b>689 740,37</b>
Excédents réglementés affectés investissement	453 123,99	432 716,42
Réserve réglementée de trésorerie	129 228,96	129 228,96
Réserve réglementée de compensation des déficits	131 477,27	127 794,99
<b>Réserves pour projet de l'entité</b>	<b>133 087,21</b>	<b>133 087,21</b>
Excédents non réglementés affectés investissement	133 087,21	133 087,21
<b>Reports à nouveau</b>	<b>640 217,24</b>	<b>281 888,47</b>
RAN - Résultats CHRS/LHSS/CADA/ACT sous contrôle tiers financeur ETAT	296 396,97	166 170,53
Dépenses/Congés payés - Rés cont.tiers fin ETAT	-11 100,99	-8 235,39
RAN- Pôles distincts sous gestion non contrôlée	193 722,64	-37 403,91
RAN - Pôles annexes sous gestion non contrôlée	161 198,62	161 357,24
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>96 671,96</b>	<b>196 794,22</b>
<i>dont Excédents ou déficits CHRS/LHSS/CADA/ACT sous contrôle tiers financeur ETAT</i>	43 564,08	53 687,79
<i>dont Excédents ou déficits sous gestion non contrôlée</i>	53 107,88	143 106,43
<i>Situation nette (sous-total)</i>	<i>1 636 592,48</i>	<i>1 644 630,28</i>
<b>Fonds propres consommables</b>	<b>349 798,32</b>	<b>222 481,25</b>
Subventions d'investissement	121 483,74	
Provisions réglementées	228 314,58	222 481,25
<b>TOTAL I</b>	<b>1 986 390,80</b>	<b>1 867 111,53</b>
<b>FONDS REPORTES OU DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	866 874,85	958 047,88
<b>TOTAL II</b>	<b>866 874,85</b>	<b>958 047,88</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	5 077,65	14 128,94
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>5 077,65</b>	<b>14 128,94</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts & dettes auprès établissements de crédit	292 175,52	317 572,59
Emprunts et dettes financières diverses	16 251,18	14 937,99
Av. & ac. reçus s/com. en cours	546,13	2 138,07
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	123 063,03	105 063,70
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immo. & cptes rattachés	563 297,54	527 506,33
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	60 819,12	9 333,33
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 056 152,52</b>	<b>976 552,01</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 914 495,82</b>	<b>3 815 840,36</b>

SA 2/27

## Compte de résultat

ASSOCIATION DE SOUTIEN DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tenue de compte : EURO

Document fin d'exercice

Sage 100c Comptabilité Standard 6.01

Page : 1

CHARGES	2020	2019
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variations de stocks de march.	0,00	0,00
Achats de matières premières	2 466,64	7 291,46
Variation de stocks achats de matières premières	0,00	0,00
Achats - autres achats	294 456,72	264 238,32
Charges externes	1 143 259,58	1 091 223,24
<i>Aides financières</i>	166 591,92	
Impôts, taxes et vers/ assimilés	188 218,65	174 910,86
Salaires et traitements	1 718 142,94	1 609 734,10
Charges sociales	593 886,16	472 784,20
Autres charges de personnel		53 507,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	66 809,64	64 809,08
Dotations aux provisions	672,98	0,00
Reports en fonds dédiés	186 187,00	0,00
Autres charges	0,00	186 046,35
<b>TOTAL I</b>	<b>4 360 692,23</b>	<b>3 924 545,14</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	5 077,65	5 927,44
Intérêts et charges assimilées	11 525,22	12 316,00
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>16 602,87</b>	<b>18 243,44</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	4 027,54	5 140,86
Sur opérations en capital	1 310,33	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 833,33	5 833,33
<b>TOTAL III</b>	<b>11 171,20</b>	<b>10 974,19</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (IV)</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		88 685,92
Dotations aux provisions - engagement à réaliser		390 838,43
Report de ressources non utilisées		-302 152,51
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 388 466,30</b>	<b>4 042 448,69</b>
<b>Solde créditeur : EXCEDENT</b>	96 671,96	196 794,22
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite des biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	8 150,45	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 493 288,71</b>	<b>4 239 242,91</b>

503/27

## Compte de résultat

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE  
61 RUE LAGRANGE CHANCEL  
24000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000052  
NAF (APE) 8790B  
N° Identifiant

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tenue de compte : EURO

Document fin d'exercice

Sage 100c Comptabilité Standard 6.01

Page : 2

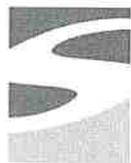
PRODUITS	2020	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	50,00	48,00
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	0,00	0,00
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	488 621,06	505 772,09
<i>dont parrainages</i>		
Production immobilisée		4 145,81
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours Publics et subventions d'exploitation	3 631 771,60	3 618 660,85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurance-vie</i>		
Contributions financières	33 288,04	
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 634,08	24 240,34
Utilisation des fonds dédiés	256 826,69	0,00
Autres produits	18 822,39	77 604,89
<b>TOTAL I</b>	<b>4 459 013,86</b>	<b>4 230 471,98</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 402,01	3 094,95
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	7 002,48	3 013,83
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>9 404,49</b>	<b>6 108,78</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 225,36	2 662,15
Sur opérations de capital	15 494,55	0,00
Reprises sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>16 719,91</b>	<b>2 662,15</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)</b>	<b>4 485 138,26</b>	<b>4 239 242,91</b>
Solde débiteur : DEFICIT	0,00	0,00
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>	8 150,45	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 493 288,71</b>	<b>4 239 242,91</b>

SN 4/27

# ANNEXE

---

Association de Soutien de la Dordogne



Exercice 2020

SN 5/27

## Objet social

L'Association de Soutien de la Dordogne lutte contre les différentes formes d'inadaptation et d'exclusion sociales.

Elle favorise les liens sociaux et la cohésion sociale.

Elle développe des projets d'intervention en direction de jeunes adultes et de personnes en difficulté sociale, qui visent leur insertion sociale et professionnelle. Ces projets comprennent notamment :

- l'observation, l'étude des besoins sociaux et des mécanismes d'exclusion,
- la création et la gestion d'équipements,
- la mobilisation des ressources nécessaires à la satisfaction de ces besoins et à l'accompagnement social des personnes en difficulté d'insertion,
- la promotion et l'instruction des droits sociaux,
- le développement de mesures alternatives à la détention, d'actions de médiation pénale et sociale,
- la recherche, la création d'activités innovantes dans les domaines sensibles de l'insertion et de l'intégration sociale (emploi, formation, logement, santé...).

## Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2020 se caractérise principalement par les différents impacts de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19. L'association a donc établi son Plan de Continuité d'Activité selon la mise en œuvre des directives nationales et des recommandations du secteur, recourant ainsi aux dispositifs d'activité partielle et de télétravail lorsque l'activité le permettait afin de garantir aussi bien la sécurité des professionnels que des usagers.

Au cours du premier confinement :

- Le pôle Insertion par l'activité a cessé son activité de production du 17 mars 2020 au 17 avril 2020 et a mis en activité partielle le personnel en insertion ainsi que le personnel administratif/comptable et la Conseillère en Insertion Professionnelle. Les tâches prioritaires comme les salaires, le paiement des factures et déclarations sociales étant assuré par le siège. Le responsable du pôle IAE et la chargée de mission ont été maintenus en poste alternant télétravail et présentiel afin d'assurer le lien avec les salariés en insertion et la mise en place des protocoles sanitaires pour la reprise d'activité. L'encadrant technique est resté en activité afin d'assurer les urgences. A partir du 20 avril, une reprise progressive de l'activité s'est réalisée jusqu'à la fin juin ;
- Le pôle Liens Familiaux a cessé ces deux activités au 17 mars 2020. Courant mai, les salariés ont repris leur fonction en télétravail et début juillet, la réouverture des services en faveur des usagers a été effective mis à part les Points Info Famille en CAF qui sont restés fermés le restant de l'année ;
- Le pôle Logement a maintenu partiellement ses activités ; alternant activité partielle et télétravail notamment pour assurer des permanences téléphoniques auprès des ménages suivis ;
- Les autres pôles d'activités et plus particulièrement celles ayant des missions de service public ont adapté leur fonctionnement en alternant télétravail et présentiel.

La fermeture temporaire de ces activités a eu un impact financier négatif sur les recettes d'activités dont la baisse n'a pas toujours été compensée par l'octroi de crédits complémentaires de la part des financeurs.

Afin de pouvoir assurer ses différentes missions au cours des différentes périodes de confinement et de reprise, l'association a engagé des dépenses en matière de fournitures et équipements de protection individuelle, de fournitures de produits désinfectants, d'équipements en plexi glass et de renforcement des prestations de ménage des locaux, générant ainsi des surcoûts. Elle a également versé la prime COVID.

A contrario, certaines dépenses (frais de déplacement, prestations de supervision et d'analyse des pratiques, aide aux transports allouée aux usagers, frais de traduction de documents) sont inférieures à l'année précédente, compte tenu de ce mode de fonctionnement dégradé. De même, le travail engagé en 2019 de mise en conformité au RGPD avec un cabinet conseil a été mis interrompu en 2020.

Les autres faits caractéristiques suivants ont également eu une incidence financière dans la réalisation du budget de l'association :

- Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile a fonctionné en année pleine suite à l'extension de sa capacité d'accueil à 82 places au 1<sup>er</sup> octobre 2019 ;
- L'extension à 8 places de l'unité de Lits Halte Soins Santé obtenu fin 2019 a été effective au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Les travaux de transformation et d'aménagement débutés en novembre 2019 ont pu se poursuivre malgré la crise et se sont achevés à la fin du second semestre 2020 ;
- L'ouverture en octobre 2020 de 8 places d'Appartements de coordination Thérapeutique a généré des moyens matériels et humains supplémentaires.
- **La poursuite de projets expérimentaux :**
  - o Projet «ARS - logement d'abord » : accompagnement de 4 personnes souffrant de troubles de la santé mentale dans le cadre du dispositif d'intermédiation locative. 2019 est la deuxième année de réalisation de cette expérimentation qui se déroule sur trois ans de 2018 à 2020 ;
  - o Médiation Santé : en complément de l'accompagnement des Personnes Etrangères et Migrants accueillis, l'association expérimente depuis le mois de septembre 2019 une action de médiation santé auprès des usagers et du secteur médical. Son financement est assuré par l'excédent 2018 du CADA affecté à des mesures nouvelles d'exploitation, après concertation et autorisation de l'autorité de tarification.

Au 31/12/2020, l'effectif global tout salarié confondu de l'association est de 74 salariés représentant 64.14 ETP ; l'effectif moyen annuel est de 62.17 Etp.

Fonction assurée	Statut	Nbre de salariés	ETP
Directeur de l'association	Cadre dirigeant	1	1
Directrice adjointe	Cadre dirigeant	1	1
Responsable de pôle	Cadre hierarchique	5	5
Psychologue clinicienne	Cadre technique	1	0,54
Médecin responsable	Cadre technique	1	0,29
Assistante ressources humaines	Non cadre	1	1
Assistante comptable et budgétaire	Non cadre	3	2,3
Assistante de gestion administrative	Non cadre	4	4
Assistante de gestion locative	Non cadre	1	1
Intervenant (e) socio-éducatif	Non cadre	16	16
Intervenant(e) socio-éducatif - coordinateur (rice)	Non cadre	3	2,57
Intervenant (e) socio-judiciaire	Non cadre	2	2
Accompagnatrice socio-professionnelle	Non cadre	1	1
Educateur technique	Non cadre	1	1
Surveillant de nuit	Non cadre	2	1,42
Personnel soignant - AMP, aide-soignant (e)	Non cadre	4	3,54
Infirmière IDE	Non cadre	1	1
Intervenant (e) logistique logement	Non cadre	1	0,5
Médiatrice familiale	Non cadre	3	1,5
<b>Total du personnel permanent CDI</b>		<b>52</b>	<b>46,66</b>
Agent d'entretien des bâtiments	CDD Accroissement	1	1
Personnel soignant - AMP, aide-soignant (e)	CDD Accroissement	1	1
Intervenant socio éducatif	CDD Accroissement	1	1
Intervenant socio éducatif	CDD Remplacement	2	2
<b>Total du personnel permanent CDD</b>		<b>5</b>	<b>5</b>
Ouvriers d'entretien et de manutention	CDD Insertion	17	12,48
<b>Total du personnel Insertion</b>		<b>17</b>	<b>12,48</b>

519/27

## Principe et Méthodes comptables

Jusqu'au 31/12/2019 la nomenclature comptable applicable aux associations était le CRC 99-01, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'ASD est soumise aux obligations de l'ANC 2018 et plus particulièrement au règlement N°2018-06 du 05/12/2018 qui régit les nouvelles règles applicables au secteur non lucratif.

L'ASD, en qualité d'organisme gestionnaire d'établissements sociaux et médico-sociaux est également soumise au règlement N°2019-04 du 8/11/2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en voie d'homologation, qui se substitue au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à l'avis CNC n°2007-05 du 4 mai 2007.

Les principaux changements qui ont impacté la tenue et la présentation des comptes de l'exercice 2020 sont les suivants :

### ➤ Concernant le Bilan :

- Disparition de la notion de « Fonds Associatifs » qui deviennent « Fonds Propres » ;
- Les réserves, les reports à nouveau et le résultat doivent être présentés de façon à différencier ceux sous gestion contrôlée de tiers financeurs et ceux sous gestion non contrôlée ;
- Disparition des subventions d'investissement inscrites en fonds propres ; désormais elles sont reprises au résultat de l'exercice au même rythme que l'amortissement du bien que la dite subvention finance. Un retraitement rétrospectif des subventions précédemment inscrites en fonds propres a été effectué au 1<sup>er</sup> janvier 2020, celui-ci a généré des reports à nouveau constitués de la part des subventions sur bien totalement ou partiellement amorti au 01/01/2020 ; l'assemblée générale 2021 devra statuer sur leur affectation pour ceux dont la gestion n'est pas contrôlée ;
- Les fonds dédiés : les fonds dédiés non utilisés à la fin du projet mais reportés sur un autre projet font l'objet d'une mention dans l'annexe des comptes au titre de l'exercice de la réalisation du transfert.

### ➤ Concernant le compte de Résultat :

- Les dotations globales de financement sont désormais identifiées comme « Concours publics » ; l'ANC les considérant comme un « acte imposé » alors que les subventions d'exploitation sont un « acte volontaire » ;
- Les contributions volontaires en nature sont désormais comptabilisées en classe 8 tant au niveau des charges en compte 86 que des produits en compte 87 selon qu'il s'agisse de biens, de service ou de personnel bénévole ;
- Les fonds dédiés : désormais la notion de fonds dédiés est inscrite aussi bien au niveau des charges en « Report en fonds dédiés » et au niveau des produits en « Utilisation de fonds dédiés ». Ainsi, la notion d'« Engagement à réaliser sur ressources affectées » qui représentait le résultat courant entre les reports et utilisations de fonds dédiés disparaît.

## ➤ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles de l'association sont constituées des concessions, brevet et droits similaires que constituent les licences d'exploitation des logiciels informatiques. Elles ont été enregistrées à leur valeur brute d'acquisition.

- ↳ Ces éléments sont amortis de façon linéaire selon une durée d'utilisation définie de 3 à 4 ans.

Les immobilisations corporelles ont été enregistrées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement,
- des frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes,

Elles peuvent également être comptabilisées à leur coût de production pour les actifs produits par l'association.

Les autres coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

- ↳ L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composant pour l'immeuble 61 rue Lagrange Chancel.

- ↳ Les éléments qui sont enregistrés dans le patrimoine de l'association ont été amortis de façon linéaire selon une durée d'utilisation définie :

- Terrains : non amortissables
- Bâtiments sur sol propre : 60 ans
- Constructions sur sol propre : de 15 à 30 ans selon les lots
- Constructions sur sol autrui : 16 à 18 ans (sur la durée des baux de location)
- Matériel outillage : de 2 à 5 ans
- Agencements/aménagement : de 3 à 4 ans
- Matériel de transport : de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 10 ans
- Matériel Informatique : de 3 à 6 ans
- Mobilier de bureau : de 10 à 15 ans
- Mobilier d'appartements : 15 ans
- Mobilier médical : 10 ans
- Electroménager : de 5 à 8 ans

## ➤ Immobilisations financières

Les immobilisations financières de l'association sont constituées :

- Des prêts alloués aux usagers,
- Des cautions ou dépôts de garanties versées dans le cadre de baux de location immobilière,
- Des fonds de garantie souscrits,
- Des parts sociales souscrites.

## ➤ La trésorerie

La trésorerie est constituée par les disponibilités se trouvant sur les comptes courants bancaires, comptes sur livret, la caisse et les régies d'avances et de recettes ouvertes à certains salariés ainsi que les valeurs mobilières de placement dont le montant est évalué à la valeur nominale.

## ➤ Les réserves règlementées, reports à nouveau et résultats

Afin de favoriser l'autofinancement des investissements dans les établissements sociaux et médico-sociaux, en dérogation au plan comptable général comme du plan comptable associatif, le plan comptable des ESMS permet en application de l'article R. 314-81 du CASF de constituer des provisions règlementées relatives aux cessions d'actifs immobilisés et/ou cessions d'actifs circulants.

Les réserves, les reports à nouveau et le résultat sont présentés de façon à différencier ceux sous gestion contrôlée de tiers financeurs et ceux sous gestion non contrôlée.

## ➤ Les subventions d'investissement

Le règlement comptable ANC 2018-06 uniformise la comptabilisation des subventions d'investissements. La distinction entre biens renouvelables et biens non renouvelable présente dans l'ancien règlement n'est plus appliquée pour la comptabilisation des subventions d'investissement.

Les subventions apparaissent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au bilan en compte 131 « Subventions d'investissement » ou 138 « Autres subventions d'investissement » et 139 « Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat » ainsi qu'au compte de résultat lors de la reprise de la quote-part de la subvention. La reprise de la quote-part de subvention se faisant au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de cette subvention.

## Les secteurs d'activités

L'association gère 8 pôles d'intervention

- le pôle Hébergement Réinsertion Sociale (CHRS),
- le pôle Plateforme 115 Accueil Urgence,
- le pôle Logement,
- le pôle Médiations socio judiciaires,
- le pôle Liens Familiaux,
- le pôle Insertion par l'activité économique,
- le pôle Personnes Etrangères et Migrants (CADA),
- le pôle Soins & Santé (LHSS et ACT)

En 2020, le résultat excédentaire de 96 671.96 euros se décompose de la sorte :

- Le résultat de la gestion libre est excédentaire de 53 107.88 euros ;
- Le résultat de la gestion contrôlée est excédentaire de 43 564.08 euros.

		Excédents	Déficits
<b>Résultats sous gestion contrôlée de Tiers financeurs</b>	ETABLISSEMENT - CHRS	3 082,93 €	
	ETABLISSEMENT - CADA	34 676,39 €	
	ETABLISSEMENT - LHSS		- 9 523,99 €
	ETABLISSEMENT - ACT	15 328,75 €	
<b>Résultats sous gestion libre (non contrôlée)</b>	POLE PEM - HEBERGEMENT URGENCE DEMANDEUR D'ASILE		- 14 350,73 €
	POLE PEM - DISPOSITIF INTEGRATION	3 149,64 €	
	POLE PLATEFORME - 115 ACCUEIL URGENCE	11 913,34 €	
	POLE LOGEMENT -ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT		- 88,82 €
	POLE LOGEMENT - INTERMEDIATION LOCATIVE	10 993,83 €	
	POLE LOGEMENT - MAISON RELAIS	16 100,52 €	
	POLE LOGEMENT - BAIL GLISSANT	2 978,89 €	
	POLE LOGEMENT -AVDL / BPI	4 101,25 €	
	POLE MEDIATIONS -SOCIO JUDICIAIRES	47 095,61 €	
	POLE LIENS FAMILIAUX -ESPACE RENCONTRE ENFANTS/PARENTS	5 343,66 €	
	POLE LIENS FAMILIAUX -MEDIATION FAMILIALE		- 4 376,92 €
	POLE IAE - ATELIER RELAIS PERIGUEUX		- 21 106,31 €
DIVERS DEVELOPPEMENT & ASSOCIATIF		- 8 646,08 €	
	<b>TOTAL EXCEDENT GENERAL</b>	<b>96 671,96 €</b>	

ANNEXE - Exercice 2020 - Association de Soutien de la Dordogne

SR 13/27

## Engagements pris dans le cadre de régime à cotisation et prestations définies

### 1 – Indemnité de fin de carrière

Compte tenu du cadre légal (*normes IAS19/IFRS*) et des recommandations de l'ANC 2013-02 émise le 7 novembre 2013, l'association a fait le choix en 2014 d'externaliser ses engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière dans le cadre d'un contrat d'assurance souscrit avec la CNP.

L'engagement actuariel a été calculé selon :

- les droits acquis par les salariés concernés selon l'article 18 de la convention collective du 15 mars 1966 ;
- la probabilité de l'entreprise d'avoir à verser ces droits (en fonction de la mortalité des bénéficiaires potentiels, de la probabilité de leur départ avant la retraite...);
- le facteur d'actualisation permettant de prendre en compte le décalage existant entre la date de versement (date de départ en retraite) et la date de clôture de l'exercice au cours duquel le calcul de l'engagement est effectué.

Les paramètres retenus :

- taux d'actualisation : 1.30 % l'an
- taux de progression des salaires : 1.50 % l'an
- taux de rotation du personnel : faible
- table de mortalité : INSEE 2019

Nombre de salariés concernés	Montant de la dette actuarielle	Versements effectués au titre du contrat d'assurance IFC	Retraits effectués au titre du contrat d'assurance IFC
53	237 020.57 €	117 660.85 €	50 162.43 €

Les droits ainsi calculés seront réévalués chaque année en fonction de la probabilité pour l'association de verser ces droits dans le cadre d'un départ volontaire du salarié.

### 2 – Sommes affectées à un compte épargne temps

L'Association de Soutien de la Dordogne a externalisé depuis 2003 la gestion du Compte Epargne Temps concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail et les congés non pris pour le personnel CADRE de l'association ayant plus d'un an d'ancienneté. Cette gestion est assurée par une convention de gestion administrative des comptes individuels avec FEDERIS EPARGNE SALARIALE et par une convention d'assurance groupe avec MERERIC PREVOYANCE.

En 2020, sept salariés sont concernés.

Au 31/12/2020, les sommes cumulées épargnées par les sept salariés s'élèvent à 200 228.92 euros correspondant à 694.96 jours.

Libellé	Au 01/01/2020		Augmentations		Diminutions		Au 31/12/2020	
	Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur	Nombre de jours	Valeur
TOTAL	599,80	167 165,49	120,11	33 063,42	0,00	0,00	694,96	200 228,92

La gestion externalisée de ces comptes épargne temps se traduit ainsi pour l'année 2020 :

	Valeur au 01/01/2020	Versements	Rachat	Valeur au 31/12/2020
FCP UNIFED Epargne Horizons	123 259,24	-	-	123 259,24
<b>SOUS-TOTAL COMPTE 503004</b>	<b>123 259,24</b>	-	-	<b>123 259,24</b>
MEDERIC Assurance UNIFED	5 911,42	-	-	5 911,42
<b>SOUS-TOTAL COMPTE 503002</b>	<b>5 911,42</b>	-	-	<b>5 911,42</b>

Au 31/12/2020, le FCP UNIFED (SICAV) s'élève à 123 259.24 euros pour le compte UNIFED Epargne Horizons et celles versées au contrat d'assurance groupe à 5 911.42 euros.

Les jours épargnés au 31/12/2019 d'un montant de 20 577.97 euros n'ont pas fait l'objet d'un versement en 2020, celui-ci a été réalisé en date du 28/01/2021.

Les jours épargnés au 31/12/2020 feront l'objet d'une souscription en 2021 pour une valeur de 33 063.42 euros.

### Engagements financiers

Garanties sur Prêt N° 064177C de 500 000 € souscrit auprès du Crédit Coopératif. Le fonds de garantie n'a pas été mobilisé cette année.

## Rémunération des membres dirigeants

### **Les membres dirigeants « administrateurs »**

L'association certifie qu'il n'existe aucune convention concernant la rémunération de ses membres dirigeants. Comme le stipule l'article 9 des statuts du 19 octobre 2010 « les fonctions d'administrateur de l'association sont gratuites ». Au cours de l'exercice 2020, aucune rémunération n'a été versée aux membres du bureau et du conseil d'administration.

### **Les cadres dirigeants « salariés »**

Le montant des rémunérations annuelles brutes des cadres dirigeants concerne la direction et la direction adjointe ayant le statut de salarié de l'association, il s'élève à 131 093.99 euros.

## Notes sur le bilan

### ➤ Etat des Immobilisations

Cadre A Immobilisations	Val brute immob. début exercice	Augmentations	
		Réévaluat* durant exercice	Acquisition vir. poste
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	20 247,88	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Terrains	51 120,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre	417 631,36	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
Constructions, Installations générales, agencements et aménagements des constructions	461 486,94	0,00	34 102,28
Installations techniques, matériel, outillage industriel	3 392,92	0,00	5 045,65
AUTRES Installations et agencements	8 983,06	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	90 170,63	0,00	11 104,76
CORPORELLES Matériel de bureau	23 196,01	0,00	0,00
Mobilier	187 882,62	0,00	30 571,08
" " Matériel Informatique	71 592,20	0,00	22 086,79
Immobilisations corporelles en cours	4 145,81	0,00	0,00
Avances et acomptes sur immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>1 339 849,43</b>	<b>0,00</b>	<b>102 910,56</b>
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00	0,00
Autres participations	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	146 003,47	0,00	1 418,25
Prêts et autres immobilisations financières	48 717,91	0,00	18 951,96
<b>TOTAL II</b>	<b>194 721,38</b>	<b>0,00</b>	<b>20 370,21</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 534 570,81</b>	<b>0,00</b>	<b>123 280,77</b>

Cadre B Immobilisations	Diminutions		Val.brute immob fin exercice	Rééval. leg. val origine immob.
	par vir.poste-poste	cessions hors service		
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	0,00	0,00	20 247,88	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	51 120,00	0,00
Constructions sur sol propre	0,00	0,00	417 631,36	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions, Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0,00	0,00	495 589,22	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel	0,00	0,00	8 438,57	0,00
AUTRES Installations et agencements	0,00	0,00	8 983,06	0,00
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	0,00	23 719,39	77 556,00	0,00
CORPORELLES Mat. de bureau, mobilier	0,00	3 645,41	19 550,60	0,00
Mobilier	0,00	0,00	218 453,70	0,00
" " Matériel Informatique	0,00	0,00	93 678,99	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	4 145,81	0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>31 510,61</b>	<b>1 411 249,38</b>	<b>0,00</b>
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	147 421,72	0,00
Prêts et autres immobilisations financières	0,00	13 788,82	53 881,05	0,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>13 788,82</b>	<b>201 302,77</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>45 299,43</b>	<b>1 612 552,15</b>	<b>0,00</b>

ANNEXE - Exercice 2020 - Association de Soutien de la Dordogne

SN 17/27

➤ Etat des Amortissements

Cadre A Situation et mouvements de l'exercice					
Immobilisations amortissables		amortis. déb. exercice	augmentat. dotat. ex	diminution sorties	amort. fin exercice
Frais d'établissement, de recherche, et de développement		18 177,28	1 966,80	0,00	20 144,08
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre		11 325,13	1 127,19	0,00	12 452,32
Constructions sur sol d'autrui		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		215 974,62	25 213,36	0,00	241 187,98
Installations techniques, matériel, outillage industriel		3 392,92	74,76	0,00	3 467,68
AUTRES Installations/agencements		7 344,50	0,00	0,00	7 344,50
IMMOBILISATIONS Matériel de transport		68 049,42	7 095,49	23 719,39	51 425,52
CORPORELLES Matériel de bureau		17 396,82	1 851,16	2 335,08	16 912,90
" " Matériel informatique		110 723,10	14 660,99	0,00	125 384,09
" " Mobilier		46 671,96	14 634,05	0,00	61 306,01
TOTAL III		499 055,75	66 623,80	26 054,47	539 625,08
Cadre B Ventilations des dotations aux amortissements				Cadre C Mvt prov. amort. dérogat.	
Immobilisations amortissables	Amorti. Linéaire	Amorti. dégressif	amortis. exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	20 144,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre	12 452,32	0,00	0,00	5 833,33	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	241 187,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel	3 467,68	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES Installations et agencements	7 344,50	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS Mat. de transport	51 425,52	0,00	0,00	0,00	0,00
CORPORELLES Matériel de bureau	16 912,90	0,00	0,00	0,00	0,00
" " Mobilier	61 306,01	0,00	0,00	0,00	0,00
" " Matériel informatique	125 384,09	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	539 625,08	0,00	0,00	5 833,33	0,00
Cadre D Mouvement de l'exercice affectants les charges à répartir plus. exercices		Montant net début exerc	augmen-tation	dotations amort.	Montant net fin exerc.
Charges à répartir sur plus. exercices		2 710,18	0,00	185,84	2 524,34
Primes remboursement des obligations		0,00	0,00	0,00	0,00

ANNEXE - Exercice 2020 - Association de Soutien de la Dordogne

50 18/27

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant Début exercice	augmentat. dotation exerc.	diminution reprises	Montant Fin d'exercice
Provision réserve de trésorerie	129 228,96	0,00	0,00	129 228,96
Provision réserve de compensation	127 794,99	3 682,28	0,00	131 477,27
Provisions pour investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour hausse des prix	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour fluctuations des cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	58 608,76	5 833,33	0,00	64 442,09
Provisions fisc. impl. étrang avt 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions fisc. impl. étrang. apr 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Différences/ cessions actifs (+ values)	163 872,49	0,00	0,00	163 872,49
<b>TOTAL I</b>	<b>479 505,20</b>	<b>9 515,61</b>	<b>0,00</b>	<b>489 020,81</b>
Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties clients	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pertes sur marché à terme	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour amendes et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pension	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour impôts	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour renouvel. immobi.	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques et charges	14 128,94	5 077,65	14 128,94	5 077,65
<b>TOTAL II</b>	<b>14 128,94</b>	<b>5 077,65</b>	<b>14 128,94</b>	<b>5 077,65</b>
Provisions dépréc. immob incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions des titres équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. stocks , en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. comptes clients	280,00	672,98	280,00	672,98
Autres provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>280,00</b>	<b>672,98</b>	<b>280,00</b>	<b>672,98</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>493 914,14</b>	<b>15 266,24</b>	<b>14 408,94</b>	<b>494 771,44</b>
Dont / d'exploitation		9 432,91	14 408,94	137 227,90
dotations / financières		0,00	0,00	293 101,45
et reprises / exceptionnelles		5 833,33	0,00	64 442,09
Titres mis en équivalence : mt dép.closure exercice				

5/11/27

## Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an
	Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
	Prêts	7 481,30	2 725,82	4 755,48
	Autres immobilisations financières	46 399,75	8 839,91	37 559,84
	Clients douteux ou litigieux	0,00	0,00	
	Autres créances clients	67 695,81	67 695,81	0,00
	Personnel et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 692,00	7 692,00	0,00
	Etat : Impot sur les bénéfiques	0,00	0,00	0,00
	Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00
	Etat : Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
	Etat : Divers	264 943,23	264 943,23	0,00
	Groupe et associés	0,00	0,00	0,00
	Débiteurs divers	5 275,06	5 275,06	0,00
	Charges constatées d'avance	28 832,33	28 832,33	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>428 319,48</b>	<b>386 004,16</b>	<b>42 315,32</b>
	Montant des prêts accordés au cours d'exercice	9 680,04		
	Montant des remboursements obtenus cours d'exerc.	13 003,71		
	Prêts et avances consentis aux associés	0,00		

Cadre B Etat des dettes	Montant brut	- 1 an	+ 1an -5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées à - 2 ans à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées à + 2 ans à l'origine	292 175,52	20 341,23	81 118,23	190 716,06
Emprunts et dette financières	16 251,18	16 251,18	0,00	0,00
Client et avances reçus sur commande	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	123 063,03	123 063,03	0,00	0,00
Personnel et comptes rattachés	274 819,91	152 618,96	0,00	122 200,95
Sécurité sociale et autres organismes	277 127,16	199 099,20	0,00	78 027,96
Etat : Impot sur les bénéfiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat : Autres impôts et taxes	11 350,47	11 350,47	0,00	0,00
Etat : Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Groupe et associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	546,13	546,13	0,00	0,00
Produits constatés d'avances	60 819,12	60 819,12	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>1 056 152,52</b>	<b>584 089,32</b>	<b>81 118,23</b>	<b>390 944,97</b>
Emprunts souscrit en cours d'exerc.	0,00			
Emprunts remboursés en cours d'exerc.	25 205,26			
Emprunts et dettes aux associés	0,00			

## Variation des fonds propres

Libellé	Montant au 01/01/2020	Affectation du Résultat	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant au 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	52 785,85				52 785,85
Subvention Investissement non renouvelable sans droit de reprise	223 409,24			223 409,24	0,00
Subvention Investissement non renouvelable avec droit de reprise	66 924,92			66 924,92	0,00
Réserves-Excédents non règlementés affectés investissement (gestion libre)	133 087,21				133 087,21
Réserves-Excédents règl. affectés investissement CHRS (gestion contrôlée)	381 464,57		15 407,57		396 872,14
Réserves-Excédents règl. affectés investissement LHSS (gestion contrôlée)	21 251,85				21 251,85
Réserves-Excédents règl. affectés investissement CADA (gestion contrôlée)	30 000,00		5 000,00		35 000,00
Réserve Trésorerie LHSS (gestion contrôlée)	21 251,85				21 251,85
Réserve Trésorerie CADA (gestion contrôlée)	107 977,11				107 977,11
Réserve réglementées de compensation CHRS (gestion contrôlée)	58 423,30				58 423,30
Réserve réglementées de compensation LHSS (gestion contrôlée)	18 903,62		3 682,28		22 585,90
Réserve réglementée de compensation CADA (gestion contrôlée)	50 468,07				50 468,07
115 -Reports à nouveau en attente d'affectation -Résultats 2018 sous gestion contrôlée	68 038,50			68 038,50	0,00
115 -Reports à nouveau en attente d'affectation - Résultats 2019 sous gestion contrôlée	0,00	53 687,79			53 687,79
115 -Reports à nouveau en attente d'affectation - Exercice 2020 sous gestion contrôlée	0,00		108 403,02		108 403,02
115 -Report à nouveau affectés à l'exploitation - Résultat 2016 sous gestion contrôlée	33 165,20	-10 640,12			22 525,08
115 -Report à nouveau affectés à l'exploitation - Résultat 2017 sous gestion contrôlée	64 966,83			14 498,76	50 468,07
115 -Report à nouveau affectés à l'exploitation - Résultat 2018 sous gestion contrôlée	0,00		61 313,01		61 313,01
116-Report à nouveau - Dépenses pour congés à payer sous gestion contrôlée	-8 235,39		-2 865,60		-11 100,99
110 - Reports à nouveau créditeurs sous gestion libre	417 753,51	80 875,24	77 221,38	0,00	575 850,13
119 - Reports à nouveau débiteurs sous gestion libre	-293 800,18	72 871,31	0,00	0,00	-220 928,87
Résultat Global de l'exercice	196 794,22	-196 794,22	96 671,96	196 794,22	96 671,96
<i>dont résultats sous gestion contrôlée</i>	53 687,79		43 564,08	53 687,79	43 564,08
<i>dont résultats sous gestion libre</i>	143 106,43		53 107,88	143 106,43	53 107,88
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>1 644 630,28</b>	<b>0,00</b>	<b>364 833,62</b>	<b>569 665,64</b>	<b>1 636 592,48</b>
Subventions d'investissement	0,00		322 602,69	201 118,95	121 483,74
<i>dont subvention d'investissement - Etat</i>	0,00		160 881,87	86 825,96	74 055,91
<i>dont subvention d'investissement - Région</i>	0,00		4 962,77	338,14	4 624,63
<i>dont subvention d'investissement - Département</i>	0,00		20 533,34	1 407,45	19 125,89
<i>dont subvention d'investissement - Autres Organismes</i>	0,00		136 224,71	112 547,40	23 677,31
Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires	58 608,76		5 833,33		64 442,09
Provisions réglementées - Plus-value/cession éléments actif immobilisé	80 945,79				80 945,79
Provisions réglementées - Plus-value/cession éléments actif circulant	82 926,70				82 926,70
<b>TOTAL</b>	<b>1 867 111,53</b>	<b>0,00</b>	<b>693 269,64</b>	<b>770 784,59</b>	<b>1 986 390,80</b>

## Suivi des Fonds dédiés

### Variation des Fonds dédiés issus des subventions d'exploitation

Libellé	Montant à l'ouverture au 01/01/2020 (A)	Reports (nouveaux crédits 2020)	UTILISATIONS 2020		TRANSFERTS	A la clôture de l'exercice 31/12/2020	
			Montant Global	Dont remboursement		Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours de deux derniers exercices
COLLAJ - Logement des Jeunes	3 609,71				3 609,71	0,00	
Subvention CAF - Réseau d'Appui à la Parentalité - 01/07/2014	2 676,00				2 676,00	2 676,00	2 676,00
Subvention crédits chapitre 937-article72 CG 12/2007	20 533,34				20 533,34	0,00	
DDCSPP - Logement Innovant Subvention BOP177- Hébergement d'Urgence et Accompagnement social dans les logements "bailleurs publics" pour personnes à la rue -09/06/2017	30 000,00				30 000,00	30 000,00	30 000,00
Dotation Globale CHRS 2009	9 739,00				9 739,00	9 739,00	9 739,00
Prestation Intermédiation locative	44 699,92				44 699,92	44 699,92	44 699,92
Dotation Globale LHSS -Crédits Non Reconductibles- AAC "un logement d'abord" - 28/12/2017	50 000,00		50 000,00			0,00	
CD 24 - Subvention Fonds Solidarité Logement - Mesures ASLL / Bail Glissant	1 200,00		1 200,00			0,00	
DDCSPP - Subvention Immigration et asile- BOP 303 - HUDA	20 511,19		20 511,19			0,00	
DDCSPP - BOP 177 - Subvention Hébergement Hôtelier Droits Commun	154 860,70	126 307,00	118 944,71			162 222,99	
Subvention Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation	35 754,65	37 230,00	35 241,08		37 743,57	37 743,57	513,56
DDCSPP - BOP 177 - Subvention Prévention exclusion et insertion BOP177- Centre d'Accueil et d'Orientation	502 169,63				502 169,63	502 169,63	287 236,44
DDCSPP - BOP 104 - Subvention Dispositif d'Intégration Emploi / Logement	41 305,74					41 305,74	
DDCSPP - BOP 177 - Subvention Intermédiation Locative - + 3 Logements adossés Dispositif "Un Chez soi d'abord"	0,00	13 500,00				13 500,00	
DDCSPP - BOP - Subvention BPI	7 320,00	9 150,00	7 320,00			9 150,00	
DDCSPP - BOP 177 - Subvention Prévention exclusion et insertion - ACCUEIL DE JOUR	20 500,00		15 000,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
DDCSPP - BOP 177 - Subvention Prévention exclusion et insertion - MARAUDES	13 168,00		5 000,00			8 168,00	2 042,00
<b>TOTAL</b>	<b>958 047,88</b>	<b>186 187,00</b>	<b>253 216,98</b>	<b>0,00</b>	<b>656 671,17</b>	<b>866 874,85</b>	<b>382 406,92</b>

Le montant total des fonds dédiés s'élève à 866 874.85 euros et se décompose ainsi :

- 186 187 euros concernent le report sur ressources nouvelles 2020 ;
- 680 687.85 euros concernent des reports de ressources antérieures à l'année 2020, dont 382 406.92 euros correspondent à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices (2019-2020) ;
- 656 671.17 euros concernent des reports pour lesquels un transfert de projet est sollicité.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention CAF Réseau d'appui à la parentalité du 01/07/2014 :

- L'action de médiation parents/adolescents au sein de la Maison des Adolescents, financée en 2014 par la CAF de la Dordogne n'a pas pu se terminer et son objet est aujourd'hui caduque. L'association a sollicité, lors du dépôt du budget prévisionnel en mars 2021, le transfert de ces fonds pour financer le service de médiation familiale en 2021 ; au moment de la clôture des comptes, cette demande est toujours soumise à l'approbation du financeur.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention DDCSPP - Logement Innovant Subvention BOP177- Hébergement d'Urgence et Accompagnement social dans les logements "bailleurs publics" pour personnes à la rue -09/06/2017:

- Cette subvention n'a jamais été engagée. L'association a sollicité la DDTESPP (ex DDCSPP) pour un transfert d'objet afin d'utiliser ces fonds pour financer un référentiel d'Observation Sociale et d'accompagnement à la démarche de projet sur les années 2021/2022. Au moment de la clôture des comptes, cette demande reste soumise à l'approbation du financeur dans l'attente de la production d'une fiche action.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Dotation Globale CHRS 2009 :

- L'association a proposé à la DDETSPP un transfert d'objet de ces fonds pour financer une action de formation en addictologie avec échanges de pratiques et découverte. L'inspectrice a donné son accord de principe.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Prestation Intermédiation locative :

- L'association a sollicité la DDTESPP pour un transfert d'objet de ces fonds afin de financer sur 2021/2022 une action d'animation/loisir et d'insertion professionnelle, transversale au pôle Logement et CHRS. Au moment de la clôture des comptes, cette demande reste soumise à l'approbation du financeur dans l'attente de la production d'une fiche action.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention hébergement d'urgence Prestations Hôtelières :

- Il s'agit du report des crédits alloués par la DDETSPP pour financer de l'hébergement d'urgence en structure hôtelière et non engagés au 31/12/2020. Ils seront engagés sur l'exercice 2021 conformément à son objet.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation :

- L'association a sollicité la DDTESPP pour un transfert d'objet de ces fonds afin de financer une action/formation de référent de parcours en 2021/2022. Au moment de la clôture des comptes, cette demande reste soumise à l'approbation du financeur dans l'attente de la production d'une fiche action.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Prévention exclusion et insertion BOP177- Centre d'Accueil et d'Orientation et Subvention Dispositif d'Intégration Emploi / Logement :

- Ce fonds est constitué des reports de subventions des exercices 2017-2018-2019 allouées pour le Centre d'Accueil et d'Orientation, après accords de la DDETSPP en date du 3 mai 2019 et du 22 juillet 2020. Ce dispositif a été transformé en Hébergement d'Urgence de Demandeur d'Asile dont le financement est assuré par convention pluriannuelle depuis le 01/01/2020. L'association a soumis à la DDETSPP d'utiliser ces fonds pour le financement des actions suivantes :
  - 287 236,44 euros : affectation de 40 000 euros pour 2021/2022 sur le dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile et 267 236,44 euros pour financer la médiation santé ; la DDETSPP a donné son accord de principe.
  - 165 579,45 euros pour financer un emploi de CIP et de chargé de mission intégration ; au moment de la clôture des comptes, cette demande reste soumise à l'approbation de la DDETSPP.
  - 90 659,48 euros pour mener une étude et expérimentation auprès de la Plateforme BPI ; au moment de la clôture des comptes, cette demande reste soumise à l'approbation de la DDETSPP.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Intermédiation Locative - + 3 Logements adossés Dispositif "Un Chez soi d'abord" :

- Il s'agit du report des crédits complémentaires alloués le 26/11/2020 pour financer 3 places supplémentaires adossées au dispositif "Un chez Soi d'Abord" ; cette action n'étant pas terminée au 31/12/2020, les fonds seront utilisés sur 2021.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention DDCSPP - BOP - Subvention BPI :

- Ce fonds est constitué du financement alloué en date du 24 novembre 2020 pour 5 Mesures « 1830 » dites AGIR. L'association n'ayant pas reçu de prescriptions en 2020, ces mesures n'ont pas été engagées sur 2020 ; l'engagement de ce fonds est reporté en 2021.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Prévention exclusion et insertion - ACCUEIL DE JOUR :

- L'objet du financement alloué en 2012 pour financer de la restauration collective sur l'accueil de jour est devenu caduque. Proposition faite à la DDETSPP pour financer en 2021 une prestation de sécurité pour l'accueil de jour. Le financeur a donné son accord de principe.

Engagement à réaliser au 31/12/2020 sur Subvention Prévention exclusion et insertion - MARAUDES :

- Ce fonds est constitué du financement alloué en 2018 et 2019 pour financer de la formation en faveur des bénévoles et professionnels intervenant sur les maraudes et l'accueil de jour. La crise sanitaire de 2020 n'a permis l'engagement de ces crédits ; ils sont reportés sur 2021.

## Notes sur le compte de résultat

Détail des postes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Variation	
CHARGES D'EXPLOITATION (I)	4 360 692,23	3 924 545,14	436 147,09	11,11%
CHARGES FINANCIERES (II)	16 602,87	18 243,44	-1 640,57	-8,99%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	11 171,20	10 974,19	197,01	1,80%
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (V)		88 685,92	-88 685,92	-100,00%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 388 466,30</b>	<b>4 042 448,69</b>	<b>346 017,61</b>	<b>8,56%</b>

Détail des postes	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 459 013,86	4 230 471,98	228 541,88	5,40%
PRODUITS FINANCIERS (II)	9 404,49	6 108,78	3 295,71	53,95%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	16 719,91	2 662,15	14 057,76	528,06%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 485 138,26</b>	<b>4 239 242,91</b>	<b>245 895,35</b>	<b>5,80%</b>

<b>Solde créditeur - Excédent</b>	<b><u>96 671,96</u></b>	<b><u>196 794,22</u></b>	<b>-100 122,26</b>	<b>-50,88%</b>
-----------------------------------	-------------------------	--------------------------	--------------------	----------------

Le budget global de l'association a progressé de 5.8 % entre 2019 et 2020.

### ➤ Chiffres d'Affaires

	2020	2019	Variation en %
Prestations de service - Ateliers d'insertion	17 914,95	56 733,37	-217%
Prestations de service - Missions de justice	139 727,07	163 208,50	-17%
Prestations de service - Liens Familiaux	84 452,05	96 780,31	-15%
Prestations Service - Sous Loyers	50 745,75	56 139,25	-11%
Allocations Logement	123 399,47	109 830,66	11%
Prestations Service - Aménagement Peine	8 200,00	22 120,00	-170%
Prestations Service - Plan Lutte Radicalisation	0,00	960,00	#DIV/0!
Prestations Service - Contributions Usagers à l'hébergement	12 707,08	10 949,52	14%
Produits Activité Annexes - Mise à Disposition Personnel Facturé	51 474,69	3 442,70	93%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>488 621,06</b>	<b>520 164,31</b>	<b>-6%</b>

50 25/22

➤ Les dotations globales et subventions d'exploitation

	2020	2019	Variation en %
Dotation globale CHRS	511 564,00	511 564,00	0,0%
Dotation globale CADA	585 234,00	546 370,00	7%
Dotation globale LHSS	295 913,59	299 464,05	-1%
Dotation globale ACT	106 528,00	0,00	100%
<b>TOTAL des CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 499 239,59</b>	<b>1 357 398,05</b>	<b>9%</b>
SUBV° CONS.DPTAL - ACI PERIGUEUX	11 001,00	29 682,00	-169,8%
SUBV° CONS.DPTAL - FSLASLL/BXGLISSA	195 000,00	196 200,00	-0,6%
SUBV° CONS.DPTAL - PARENTALITE	7 900,00	7 900,00	0,0%
SUBV° CONS.REGIONAL AQUITAINE - ACI PERIGUEUX	9 037,23	0,00	100,0%
SUBV° FSE - ACI PERIGUEUX	33 002,00	14 318,00	56,6%
SUBV° DIRECCTE -AIDE AUX POSTES - ACI PERIGUEUX	172 125,70	168 357,10	2,2%
SUBV° DIRECCTE -FDI REBOND	10 653,50	0,00	100,0%
SUBV° DIRECCTE - FDI	3 227,58	0,00	100,0%
SUBV° DDCSPP - BOP 303- HUDA/CAO	725 404,68	811 727,00	-11,9%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - HEBERGEMENT URGENCE DC	126 307,00	222 400,00	-76,1%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - Plateforme 115-SIAO-ADJ-VEILLESOCIALE	326 131,00	337 353,00	-3,4%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - MAISON RELAIS	175 200,00	175 200,00	0,0%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - I.M.L	158 573,00	145 073,00	8,5%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - AideLogementTemporaire	6 044,00	6 044,00	0,0%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - CHRS	6 580,00	0,00	100,0%
SUBV° DDCSPP - BOP 177 - ACCOMPAGNEMENT BPI	9 150,00	9 150,00	0,0%
SUBV° DDCSPP - BOP 104 -PROGRAMME INTEGRATION	60 000,00	60 000,00	0,0%
SUBV° DDCSPP - FNAVDL -ACCOMP. D/V LOGEMENT	16 720,00	0,00	100,0%
SUBV° DRDFE Aquitaine - BOP 137 - HU Femmes Victimes Violence	3 000,00	0,00	100,0%
SUBV° DISP - ACCUEIL PSEM	9 333,33	4 666,67	50,0%
SUBV° FIPD - PREVENTION DELINQUANCE	5 500,00	4 000,00	27,3%
SUBV° COUR D'APPEL BORDEAUX - BOP 101 - PARENTALITE	29 337,00	30 500,00	-4,0%
SUBV° CAF - ESPACE RENCONTRE	0,00	8 578,00	#DIV/0!
SUBV° CAF - PERMANENCES INFO FAMILLES	12 185,60	17 408,00	-42,9%
SUBV° MSA - PREST SERVICES MEDIATION FAMILIALE	18 321,00	11 172,50	39,0%
SUBV° ETAT -AIDE EMBAUCHE PME	2 798,39	1 533,53	45,2%
<b>TOTAL des SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS</b>	<b>2 132 532,01</b>	<b>2 261 262,80</b>	<b>-6,0%</b>

➤ Variation des charges et produits exceptionnels

	2020	2019	Variation en %
Charges Exceptionnelles	11 171,20	10 974,19	1,8%
Produits Exceptionnels	16 719,91	2 662,15	84%

Les charges exceptionnelles ne connaissent pas de variation significative d'une année sur l'autre comparativement aux produits exceptionnels dont la forte progression concerne les quotes-parts de subvention d'investissement virées au résultat.

## ➤ Incidences des transferts de charges dans les comptes

Charges			Produits		
Comptes	Libellé	Montant	Comptes	Libellé	Montant
6155300	ENTRETIEN&REPARATION VEHICULE SERVICES	12 852,77	791001	TRANSF.CHGES / RBT ASSURANCE / SINISTRES	2309,84
615220A	ENTRETIEN&REPARATION BAT. APPARTEMENTS	8 502,73			
613201A	LOCATION IMMOBILIERE - APPARTEMENTS	3 185,55	791001	TRANSF.CHGES/ RBT AGENCE IMMOB /NUIITEES HOTEL	100,08
641100	SALAIRES ET APPTS PERS. INTERVENANTS SOCIAUX	782 969,42	791001	TRANSF.CHGES/ RBT CNP RACHAT IFC DEPART EN RETRAITE	26 473,16
641104	SALAIRES ET APPTS PERS. SCES GENERAUX	45 662,69			
657803	AIDE SOCIALE - ALIMENTATION	39 949,18	791001	TRANSF.CHGES / RBT SODEXHO CHEQUE SERVICES PERIMES	471,00

## ➤ Contributions Volontaires

Le montant des contributions volontaires comptabilisées en 2020 s'élèvent à 8 150.45 euros. Il s'agit de la valorisation des heures de bénévolat qui interviennent sur les dispositifs d'accueil de jour et de maraudes, pour un total de 803 heures.

Eléments retenus pour le calcul des contributions :

- Planning mensuel de l'Accueil de Jour et de Maraudes :

- Nombre de bénévoles
- Nombre d'interventions mensuelles/ bénévole
- Durée en heures des interventions quotidiennes

- Valeur retenue du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 10.15 €/heure